Bretagne, que vos pères vous ont laissées pour héritage, et qu'ils ont plus d'une fois prouvées aux dépens de leur vie.

"Mais ce n'est pas assez, N. T. C. F., que nous vous invitions à vous tenir en garde contre tout ce qui pourrait troubler la paix dont vous avez joui jusqu'à ce jour, nous devons encore vous presser de lever vers le ciel vos mains suppliantes pour obtenir du Dieu des miséricordes qu'il daigne conserver cette heureuse paix au milieu de vous, et de la rétablir dans cette partie de la Province où elle a été malhoureusement troublée..."

Quand on a lu ce mandement, on s'étonne à bon droit, de l'injure gratuite qu'un pamphlet récent ose adresser au clergé dans les termes suivants: "mais on croit qu'il aurait pu agir de manière à convaincre les patriotes que si son devoir l'obligeait de les désapprouver, ses sympathies n'étaient pas avec les oppresseurs de son pays."

La voix de l'Evêque de Québec fut entendue et écoutée par ses diocésains. Très peu prirent part à l'insurrection, et, le 6 février 1838, il adressait un nouveau mandement ordonnant des prières publiques pour remercier Dieu d'avoir rétabli la tranquillité dans le pays. On peut dire que cette pastorale n'était que le commentaire des paroles : "Aimez-vous les uns les autres."

Non, "la conduite de notre clergé ne donne pas à l'historien le droit de faire des suppositions accablantes." Sans son attitude, le mouvement eût certainement été plus général, mais il eût été étouffé tout de même, et nos libertés religieuses auraient sombré avec nos libertés politiques.

Ce n'est pas l'attitude du clergé qui a valu, à beaucoup des nôtres, la prison, l'exil et l'échafaud, mais les appels à la révolte des chefs du mouvement insurrectionnel. Les mensonges historiques ne sauraient jamais prévaloir contre la vérité que les documents de l'époque mettent en pleine lumière.

(A suivre)

## **Ecoles** nationales

Cette qualification est une profanation, quand il s'agit d'écoles qu'une partie de la population ne peut fréquenter en conscience.